

PROJET AKASABA OUEST

RENCONTRE D'INFORMATION
MERCREDI 22 AOÛT 2018



AGNICO EAGLE



AGNICO EAGLE

DÉROULEMENT

1. Mot de bienvenue
2. Mise à jour sur le Projet Akasaba Ouest
3. Canaux d'information et d'échanges
4. Prochaine étape: mise sur pied du Comité de suivi Akasaba Ouest
5. Mot de la fin

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- ✓ Mettre à jour les informations sur le Projet Akasaba Ouest ;
- ✓ Échanger sur vos attentes et préférences en matière de communication ;
- ✓ Aider à préparer – avec votre collaboration – la rencontre de création du « Comité de suivi d'Akasaba Ouest », prévue le 5 septembre prochain



LOCALISATION ET DESCRIPTION DU PROJET

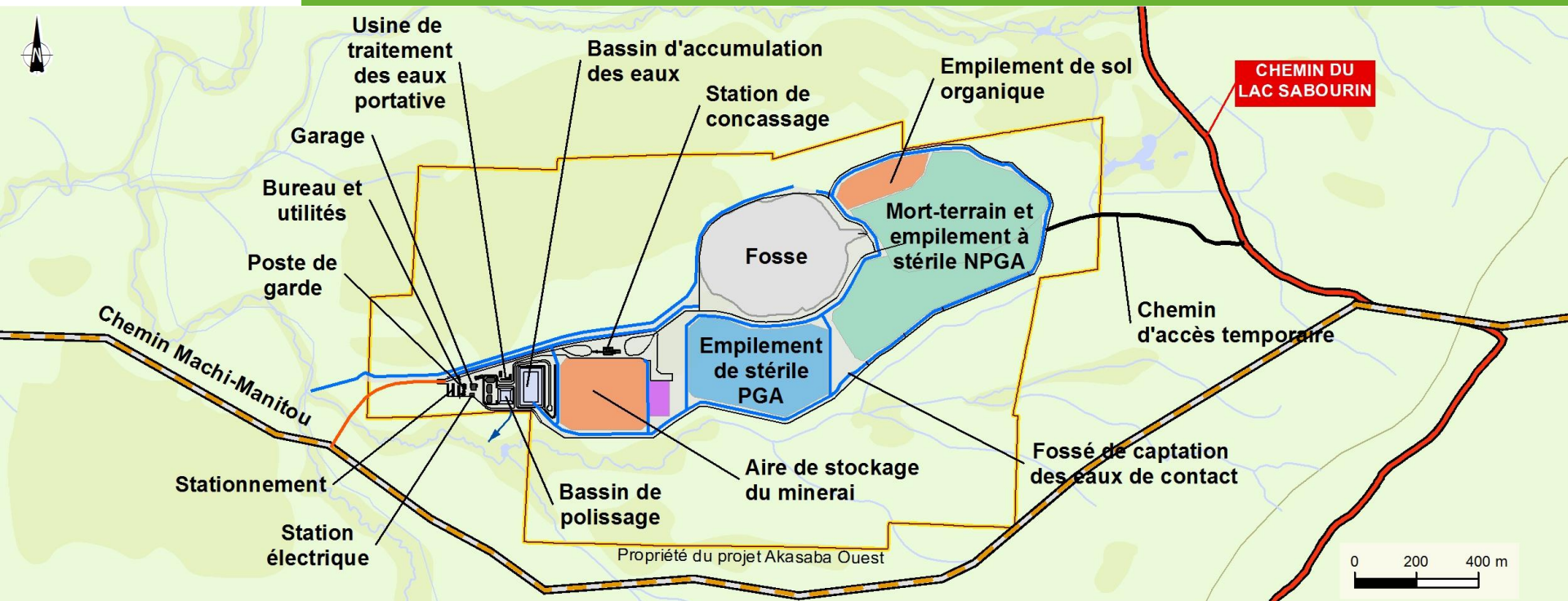
LE PROJET

- Mine à ciel ouvert d'or et de cuivre
- Fosse d'environ 470 m de long par environ 385 m de large
- 10 000 à 12 000 tonnes de matériel rocheux extrait par jour
- Durée de vie approximative de 7 ans (ce qui inclut 1 année de construction, 4 années d'opération et 2 années de restauration.)
- Constitue une branche directe des opérations de Goldex et sera opéré en synergie avec les installations existantes.

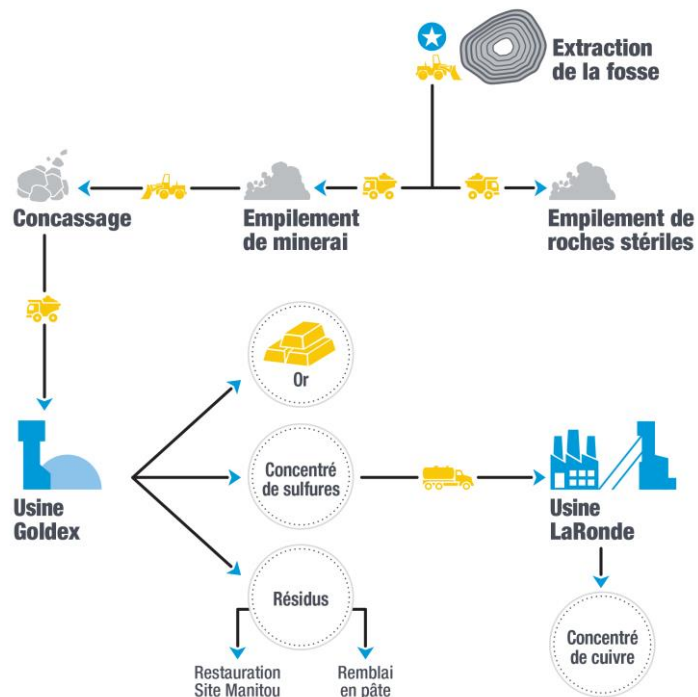
LOCALISATION DU PROJET



AMÉNAGEMENTS MINIERES



ACTIVITÉS MINIÈRES





DÉMARCHE DE CONSULTATION ET ÉTAPES DU PROJET

INFORMER, ÉCOUTER, S'ADAPTER !



En 2014 et 2015, nous nous sommes engagés dans une démarche d'information et de consultation. Cette démarche visait à compléter notre connaissance de l'utilisation du territoire, à identifier les préoccupations et mesures d'atténuation possibles afin d'en tenir compte dans la conception du projet.

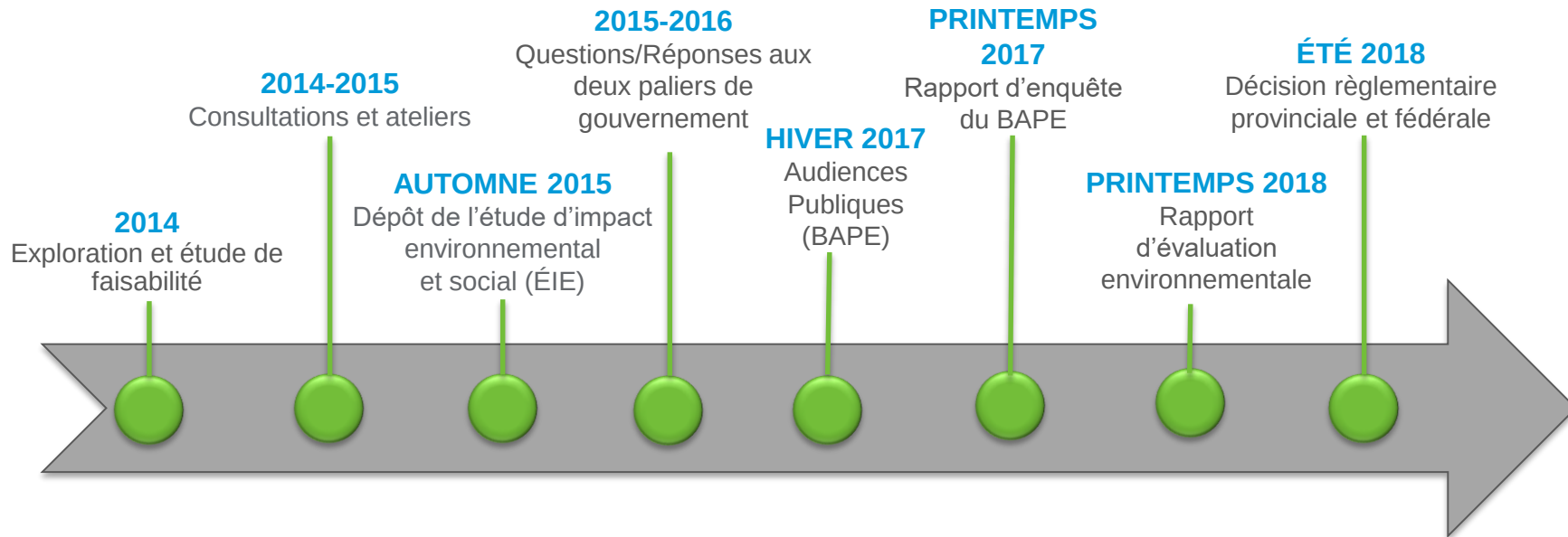
Notre engagement avec le milieu a permis des échanges conviviaux et des bonifications au projet afin de répondre aux préoccupations.

MESURES D'ATTÉNUATION

EXEMPLES DE BONIFICATIONS APPORTÉES AU PROJET AFIN DE RÉPONDRE AUX PRÉOCCUPATIONS

- Engagement à l'utilisation d'un chemin dédié pour le transport du minerai et des employés
- Inspection des habitations par une firme externe avant projet
- Programme d'échantillonnage des puits d'eau potable
- Plan de mesures particulières pour la faune
- Installation du concasseur sous un abri pour contenir les poussières

PRINCIPALES ÉTAPES FRANCHIES

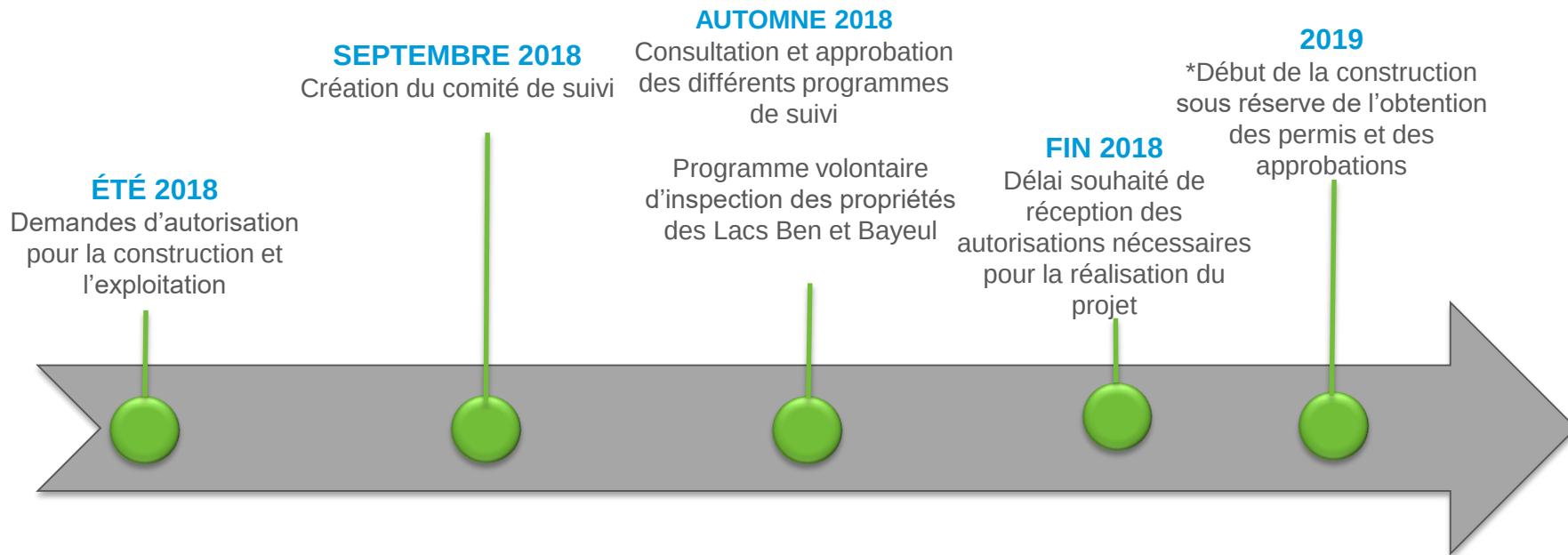


DERNIERS AJOUTS AU PROJET

AJOUTS AU PROJET SUITE AU BAPE

- Plan de compensation de l'habitat du caribou
- Plan de compensation des milieux humides
- Confirmation du tracé du chemin de transport du minéral
- Inclus dans le plan de restauration : retour du stérile PGA (potentiel générateur acide) dans la fosse

PROCHAINES ÉTAPES



CANAUX D'INFORMATION ET
D'ÉCHANGES POUR MAINTENIR LE CONTACT

INFORMATION ET ÉCHANGES

Jusqu'à présent:

- Bulletins d'information diffusés dans le secteur du projet
- Personne-contact chez AEM pour toutes questions ou commentaires
- Site internet dédié au projet pendant les consultations avec le milieu



PROJET
AKASABA
OUEST

Printemps 2018 / 6^e édition

BULLETIN D'INFORMATION

LE PROJET EN BREF

Akasaba Ouest est un projet de mine d'or et de cuivre à ciel ouvert, situé à une quinzaine de kilomètres à l'est du centre-ville de Val-d'Or. Ce projet permettra de créer une certaine d'emplois, d'optimiser l'utilisation de l'usine de la mine Golder et de contribuer à la restauration de l'ancien site minier Manitou. Cette synergie avec la mine Golder constitue la principale particularité du projet. Elle permettra notamment de réduire l'empreinte du projet dans le milieu.

MOT DU SURINTENDANT DU PROJET

C'est avec enthousiasme que je me présente à vous, aujourd'hui, à titre de surintendant du projet Akasaba Ouest. Le développement de ce projet sera un très beau défi pour moi, représentant une belle continuité à mes 17 années d'expérience dans l'industrie minière, ayant été principalement dans le domaine de la géologie et de la direction.

Je suis fier d'avoir l'opportunité de contribuer à un projet qui permettra la création d'une certaine d'emplois, tout en minimisant son empreinte sur le territoire en utilisant les installations déjà existantes de la mine Golder.

Comme nous l'avons fait par le passé, nous poursuivons notre objectif de vous informer sur l'avancement du projet et je vous invite à prendre connaissance de celui-ci pour les derniers développements.


Patrice Simard
 Surintendant Projet Akasaba Ouest

PERMIS ET AUTORISATIONS

Nous poursuivons le processus d'obtention de permis et d'autorisations auprès des instances fédérales et provinciales pour démanteler le projet.

Dans le cadre de son processus de consultation, le gouvernement fédéral a rendu public le rapport d'évaluation environnementale préliminaire de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE). Bien que nous constatons avec satisfaction que le rapport préliminaire reconnaît le faible impact du projet sur l'environnement, il conclut tout de même que les activités grandissantes de la région depuis les années 1930 ont un impact cumulatif qui justifie de ne pas recommander le projet.

Nous poursuivons notre collaboration avec tous les intervenants et parties intéressées afin de répondre à leurs besoins et préoccupations. À la lumière des commentaires reçus par l'Agence fédérale, une version finale du rapport sera produite et acheminée à la Ministre de l'environnement ce printemps pour éclairer sa décision quant aux autorisations demandées. Nous croyons que la réalisation de ce projet peut se faire d'une manière responsable et pour le bénéfice de notre région.

TRAVAUX DE CARACTÉRISATION DU MILIEU

Un programme d'échantillonnage de puits, ou autres installations d'approvisionnement en eau domestique, des rivières des lacs Bayou et Ben a été réalisé à l'été 2017. Ce programme d'échantillonnage a permis de faire l'inventaire des installations existantes et de répondre à certaines préoccupations exprimées par des rivières lors des activités de consultations en 2015-2016. Environ une vingtaine d'installations ont été inspectées lors de cette campagne, sur une base volontaire.

Un programme d'inspection structurale des résidences des lacs Bayou et Ben sera également initié à l'été 2018.

Actuellement, différents échantillonnages environnementaux se poursuivent près du projet, afin d'accroître nos connaissances du milieu. Par exemple : cueillette de bleuets à l'été 2017, échantillonnage d'eau des ruisseaux, campagne sonore, etc.

UN SITE INTERNET DÉDIÉ AU PROJET



<http://akasabaouest.com/>



AGNICO EAGLE

AKASABA OUEST ▾

RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ ▾

NOUVELLES

FOIRE AUX QUESTIONS

CONTACTEZ-NOUS



Akasaba Ouest Projet

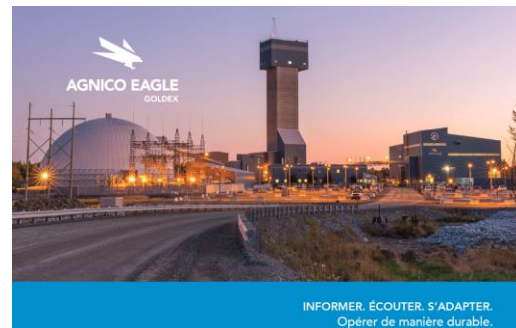
La première découverte d'or dans le gisement Akasaba Ouest remonte à 1944. À cette époque, compte tenu du prix de l'or, les teneurs n'étaient pas suffisamment élevées pour mener



INFORMATION ET ÉCHANGES

Outils privilégiés:

- Site Internet et registre public pour suivre les travaux du Comité de suivi
- Cartons postaux
- Envois postaux
- Procédure de gestion des signalements



INFORMER. ÉCOUTER. S'ADAPTER.
Opérer de manière durable.

PERSONNE CONTACT

Annie Desrosiers

Coordonnatrice aux relations avec la
communauté

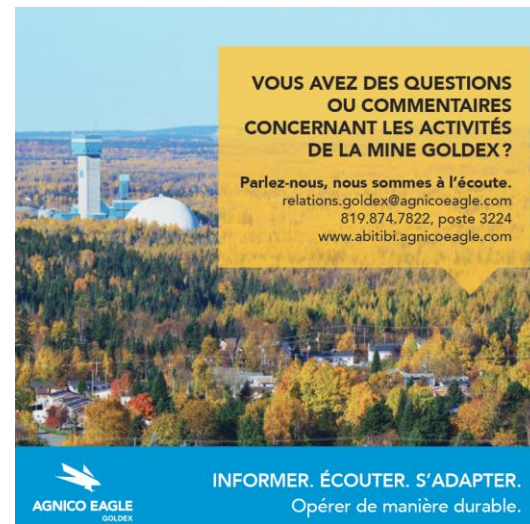
819.874.7822, poste 3224

Renseignements généraux :

akasabaouest@agnicoeagle.com

OU

relations.goldex@agnicoeagle.com



PAUSE

CRÉATION DU COMITÉ DE SUIVI

Depuis le 31 décembre 2015, la Loi sur les mines impose l'obligation à tout exploitant minier en vertu d'un bail minier délivré après cette date de constituer un comité de suivi (RLRQ, chapitre M-13.1, article 101.0.3).

Le comité de suivi doit être constitué par l'exploitant minier dans les 30 jours suivant la délivrance du bail minier.

CRÉATION DU COMITÉ DE SUIVI

RÔLE DU COMITÉ DE SUIVI

La Loi ne détermine pas le rôle du comité de suivi. Elle en fixe toutefois l'objectif qui est de favoriser l'implication de la communauté locale dans l'ensemble d'un projet d'exploitation minière.

Mine Goldex a procédé en septembre 2017 à la mise sur pied de son propre comité de suivi. Depuis nous sommes à même de constater les opportunités d'améliorer nos pratiques et de bonifier nos mécanismes d'échanges et de communications avec le milieu que favorise ce comité.

CRÉATION DU COMITÉ DE SUIVI

EXIGENCES MINIMALES

Composition :

- un représentant du milieu municipal;
- un représentant du milieu économique;
- un citoyen;
- un représentant d'une communauté autochtone consultée par le gouvernement à l'égard du projet, le cas échéant.

Fréquence des rencontres:

Le comité de suivi doit tenir au moins une réunion par année. Toutefois, le nombre de rencontres pourrait avantageusement être augmenté, en fonction des mandats confiés au comité.

Indépendance des membres : le comité de suivi doit être majoritairement constitué de membres indépendants de l'exploitant minier.

Décret - CONDITION 5 CRÉATION DU COMITÉ DE SUIVI

Lors de la création du comité de suivi exigé par l'article 101.0.3 de la Loi sur les mines (chapitre M-13.1), Mines Agnico Eagle Limitée doit octroyer certains sièges à des utilisateurs du territoire à proximité immédiate du projet, à un représentant de la communauté algonquine de Lac-Simon et à un groupe environnemental du secteur;

PROCHAINE ÉTAPE

RENCONTRE DE CRÉATION DU COMITÉ DE SUIVI SPÉCIFIQUE AU PROJET AKASABA

OBJECTIFS :

- Définir le mandat et les objectifs du comité de suivi
 - Pour le projet Akasaba, le Comité devra notamment se pencher sur les résultats des divers programmes de suivi des impacts
- Définir la composition, recevoir les candidatures et désigner les membres du comité ainsi que ses substituts
- Discuter des modalités de fonctionnement du comité en vue de sa première rencontre.

RENCONTRE DE CRÉATION DU COMITÉ DE SUIVI

QUAND : Mercredi 5 septembre 2018

HEURE : 18 h 30

ENDROIT : Hôtel Forestel – Val-d’Or

Vous êtes intéressés à participer à
la rencontre de création?

MOT DE LA FIN

**Merci de votre participation
et de votre intérêt!**

PROJET AKASABA OUEST

akasabaouest.com